

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'ADMQ et la MMQ renouvellent leur entente de partenariat
**La MMQ soutient le développement professionnel des
gestionnaires municipaux grâce aux formations de l'ADMQ**

Québec, le 17 janvier 2022 – L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) sont heureuses d'annoncer le renouvellement de leur entente de partenariat visant à offrir aux gestionnaires municipaux une bonification à l'offre de formation.

L'entente, à trois volets, comprendra la présentation du Salon des Partenaires dans le cadre du Congrès annuel qui aura lieu en juin au Centre des congrès de Québec, la collaboration aux formations ABC/DG introduction, ABC/DG Intermédiaire et ABC/DG Avancé, ainsi que la participation au programme de Directeur municipal agréé (DMA).

La MMQ offre un remboursement de 200 \$, plus taxes applicables, à ses 75 premiers membres inscrits à l'une des quatre formations suivantes offertes par l'ADMQ dans le cadre de son programme de formation en ligne :

- C4. Préparation et rédaction de documents municipaux, du procès-verbal à l'écriture de règlements et politiques
- C5. Adjudication des contrats municipaux : fondements, obligations et contrôles
- S8. Préparation et rédaction des appels d'offres municipaux
- S11. Protection et aménagement du territoire de la municipalité dans un contexte de développement durable

« Notre association est très fière d'avoir la MMQ comme partenaire année après année. Par son implication auprès de l'ADMQ, la MMQ fait bénéficier nos membres d'un accès avantageux à un programme de formation unique, varié et de qualité. Nous sommes également heureux de pouvoir compter sur l'appui de la MMQ dans l'organisation du plus grand congrès de directeurs généraux, greffiers et trésoriers au Québec » déclare Sophie Antaya, présidente de l'Association des directeurs municipaux du Québec et directrice générale adjointe et greffière-trésorière de la Municipalité de Boischatel.

« Cette entente de partenariat avec l'ADMQ permet à la MMQ de contribuer concrètement au développement professionnel des gestionnaires municipaux. En favorisant le transfert de connaissances et la circulation de l'information, la MMQ contribue à la prévention des risques liés aux activités municipales et favorise l'implantation d'une culture de gestion de risques chez ses membres. La MMQ est donc enchantée du renouvellement de cette entente avec l'ADMQ » précise Monsieur Jacques Demers, président du conseil d'administration de la MMQ, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC Memphrémagog.

À propos de l'ADMQ

Depuis 82 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et greffiers-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble un peu plus de 1 190 membres provenant de près de 875 municipalités locales, MRC, et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle constitue aujourd'hui, le plus important regroupement de professionnels de la gestion municipale au Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

La Mutuelle des municipalités du Québec

La MMQ est la seule mutuelle d'assurance propriété du monde municipal québécois. Elle offre à ses membres un accès privilégié à des produits complets et novateurs d'assurance de dommages. Elle détient une expertise municipale inégalée en gestion des risques et en règlement des sinistres dont elle fait bénéficier ses membres.